



OIC/7CCM-TOURISM/2022/REP/FINAL

**RAPPORT
DE
LA SEPTIEME REUNION DU COMITE
DE COORDINATION
SUR LE TOURISME**

Bakou, République d'Azerbaïdjan

26 juin 2022

Rapport de la Septième Réunion du Comité de Coordination sur le Tourisme

Bakou, République d'Azerbaïdjan

26 juin 2022

1. La Septième Réunion du Comité de Coordination sur le Tourisme a eu lieu à Bakou, République d'Azerbaïdjan, le 26 juin 2022 pour la sélection des villes lauréates du Prix de la Ville de Tourisme de l'OCI au titre de 2023 et 2024.
2. Pour le Prix de la Ville de Tourisme de l'OCI au titre des années 2023 et 2024, les villes suivantes ont été nominées par les États membres :
 - i. Abou Dhabi (Émirats Arabes Unis) ;
 - ii. Douchanbé (République du Tadjikistan) ;
 - iii. Khiva (République d'Ouzbékistan) ;
 - iv. Lagos (République fédérale du Nigéria) ; et
 - v. Şanhurfa (République de Türkiye).
3. La réunion a été présidée par M. Abu Tahir Muhammad Zaber, Directeur général de l'Office du Tourisme du Bangladesh, en présence des représentants des membres suivants du Comité de coordination sur le Tourisme :
 - 1) République populaire du Bangladesh (Président) ;
 - 2) République d'Azerbaïdjan ;
 - 3) République d'Indonésie ;
 - 4) République d'Irak ;
 - 5) Royaume d'Arabie Saoudite ;
 - 6) République du Sénégal ; et
 - 7) République de Türkiye.
4. Les membres suivants, à savoir la République du Cameroun, l'État de Palestine et la République d'Ouganda, n'ont pas pu assister à la réunion.
5. Le SESRIC, l'IRCICA et le CIDC ont présenté des comptes rendus sur leurs évaluations respectives des villes candidates afin de guider le Comité de sélection dans le choix des lauréats du Prix de la Ville de tourisme de l'OCI au titre de 2023 et 2024.
6. Le Comité a pris acte du retrait de la candidature d'Abou Dhabi des villes nominées.

7. Le Comité a adopté un tableau de bord précis pour le décomptage des scores obtenus sur la base des critères de sélection énoncés dans le mécanisme afférent à la désignation de la Ville de Tourisme de l'OCI, tels qu'approuvés par le 8^{ème} CIMT. Par conséquent, le Comité a choisi les villes suivantes comme lauréates du Prix de la Ville de tourisme de l'OCI éditions 2023 et 2024 :
 - I. Şanlıurfa (République du Türkiye) pour 2023,
 - II. Khiva (République d'Ouzbékistan) pour 2024.
8. Le Comité a félicité les villes lauréates et décidé de soumettre le rapport de la Septième réunion du Comité de coordination sur le tourisme à la 11^{ème} CIMT pour approbation finale.
9. Le Comité a également proposé que le SESRIC examine les critères actuels de sélection de la Ville de tourisme de l'OCI à l'effet de les améliorer, de façon à ce que davantage d'informations et de statistiques des États membres sur leurs villes désignées puissent être obtenues pour une distribution ultérieure aux membres du Comité. À cette fin, le Comité a demandé aux États membres et aux autres institutions concernées de l'OCI d'apporter leurs suggestions pertinentes au SESRIC sur la manière d'améliorer le processus de sélection.
10. Le Comité a, en outre, proposé que le Prix de la Ville de tourisme de l'OCI soit sélectionné, selon l'approche de rotation géographique, afin d'encourager le plus grand nombre d'États membres à participer à ce programme.

Bakou, République d'Azerbaïdjan
26 juin 2022
